

pour votre personne et pour votre Société, l'hommage de mon meilleur respect.

(Signé) JEAN-AUGUSTE
Evêque de la Rochelle et Saintes.

Moëze, le 9 août 1911.

Paroisse Saint-Pierre.

Moëze

(Charente-Inférieure)

France

A monsieur le Président

de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Canada.

Monsieur le Président,

Je vous suis très profondément reconnaissant du délicieux petit volume, « livre d'or », contenant tous les précieux documents se rapportant à l'œuvre si intéressante de Brouage, que vous m'avez fait remettre.

Après avoir passé par bien des vicissitudes, qui ne manquent jamais aux grandes entreprises, mais qui ne découragent jamais les nobles cœurs qui les entreprennent, l'œuvre de la restauration de notre antique église est enfin certaine.

Les travaux seront commencés au moment où cette lettre vous sera parvenue; ils seront menés activement: car les bons fidèles de Brouage ont hâte de se retrouver dans leur vieux sanctuaire pour y faire vibrer le "Te Deum" de la reconnaissance.

Après Dieu, qui a béni nos travaux, soutenu nos courages et fait naître les bonnes volontés, nos prières d'action de grâce s'envoleront vers vous, messieurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, vers vous, souscripteurs généreux; car sans vous la petite ville de Brouage assistait, impuissante et désolée, à la ruine de son église.

Dans les voûtes de cette église historique des prêtres martyrs de la grande révolution de 93 y écrivirent, sur une large pierre, ces fières inscriptions:

« 18 prisonniers sans peur » et...

« Justice n'a pas de loi. »